

MAIRIE DE JAUNAC

COMPTE-RENDU DU C. MUNICIPAL DU 25 mai 2023 à 18h30

Présents : Alain CLAUZIER, Jacqueline BABIN, Patrick BÖHLE, Thérèse COULON, , Gloria TROMBETTA, Nicolas VANEL, Éric FONTANEL, Florence FONTANEL, François GINESTET

Absents excusés : Philippe LEROY (procuration à F. GINESTET) - Robert NALPAS (procuration à T. COULON)

Ordre du jour :

- Chemin rural de l'église
- Indemnités des élus
- Concession cimetière
- Déneigement voirie communale
- Goudronnage (choix des entreprises)
- Réévaluation du barème du chauffage de l'appartement communal
- Questions diverses

Mme Jacqueline Babin est désignée comme secrétaire.

▪ Chemin rural de l'église

M. François Ginestet retrace l'histoire du chemin sur ces 5 dernières années (en pièce jointe). Un débat s'ensuit ou des précisions sont apportées sur le dossier.

Il est ensuite proposé la validation du plan de bornage réalisé par le géomètre M. Deguilhem lors de son intervention en juillet 2021 (sur demande de M. Mazat, maire) et formalisé par la pose d'une borne le 2 mai 2023.

M. le maire propose que le vote se déroule à bulletin secret : unanimité sur cette proposition

M. Nicolas Vanel ne prend pas part au vote.

Résultat du vote : 6 voix pour – 2 voix contre – 2 votes blancs

▪ Indemnité des élus

La sous-préfecture nous demande de délibérer à nouveau sur ce sujet car la délibération précédente n'était pas conforme.

Nous devons d'abord abroger la décision précédente : vote à l'unanimité

Les rémunérations proposées sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------------|--------------|
| - Pour le maire : | 14,90% de l'indice brut (4025,53€) | soit 599,80€ |
| - Pour chacun des 3 adjoints : | 7,45% de l'indice brut (4025,53€) | soit 299,90€ |

Vote à l'unanimité

▪ **Concession cimetière**

Nous devons délibérer pour préciser la durée des concessions du cimetière. Le tarif est inchangé :

- Concession trentenaire une place : 250€
- Concession trentenaire deux places : 500€

Vote à l'unanimité

▪ **Déneigement 2022**

Délibération pour régler les factures des 3 interventions de M. Hilaire pour un montant de 4044€ dont 1499,18€ de sel en 2022 et une facture restant impayée de 2021 d'un montant de 548,78€ (sel).

Vote : 9 voix pour et 2 contre (R.Nalpas et T.Coulon)

▪ **Goudronnage 2023**

M. Le maire nous fait part des propositions tarifaires des 3 entreprises (Les Goudronneurs Ardéchois – Eiffage et SCR) pour le goudronnage des routes de la Grange et de Brion (au départ) en bicouches.

Le conseil municipal à l'unanimité retient celle des Goudronneurs Ardéchois.

Une demande de subvention (40%) va être déposée mais la procédure ayant changée nous ne saurons qu'au mois de septembre si elle est accordée.

▪ **Réévaluation du barème de chauffage de l'appartement de l'école**

Le tarif du kilowatt est passé de 0,0578€ à 0,0840€ soit 45,3% de hausse, il y a donc nécessité de revoir le montant de la provision pour charge demandé au locataire.

M. le maire propose de passer celle-ci de 50€ à 70€ par mois, pour tenir compte de cette hausse.

Vote : 9 voix pour et 2 abstentions (R.Nalpas et T.Coulon)

▪ **Divers**

Désignation d'un conseiller pour la commission de révision de la liste électorale, sont volontaires : Patrick Böhle (titulaire) et Nicolas Vanel (suppléant)

Le mur en pierre situé face à la maison de M. Fontanel (propriété communale) doit être remonté. Un devis de 9900€, sans les pierres (33m²) a été proposé par un murailleur inscrit sur la liste du PNR pour un mur en pierre sèche (une subvention pourrait être accordée). D'autres devis vont être demandés.

2 chantiers participatifs ont été organisés au mois de mai :

- le 15 mai nettoyage du monument aux morts sur le parvis de l'église, pour rappel Mme Lévêque finance la reprise des noms qui sont difficilement lisibles.
- le 22 mai débarrassage et nettoyage des caves de l'école et de la mairie, rangement et nettoyage de la salle du conseil.

Les chantiers se sont déroulés dans l'entrain et la bonne humeur, merci aux participants pour leur énergie.

Pour rappel ces chantiers sont ouverts à tous les habitants de la commune qui veulent et/ou peuvent participer. Pour ceux qui n'auraient pas eu l'information, merci de nous transmettre une adresse mail valide ou un numéro de portable.

Nous envisageons un prochain chantier pour la réfection de la barrière de la place devant la salle des fêtes.

Fin de la réunion à 21h